

'Le comité d'entreprise européen est une création assez exceptionnelle. Elle est une instance transnationale de représentation des salariés au niveau d'un groupe ou d'une entreprise de taille européenne. Dans le monde, seule l'Union européenne a adopté une telle disposition qui fait franchir les frontières nationales aux représentants des salariés. Le rôle de cette instance est l'information et la consultation des représentants des salariés au niveau européen.'

-> [Lire la suite de l'article](#)